

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 21 octobre 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 PP72** Don à la BSPP de cinquante mille euros par la commune de Créteil.

**M. Nicolas NORDMAN, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 septembre 2021, par lequel M. le Préfet de police soumet à son approbation les modalités de la convention entre la BSPP et la commune de Créteil et relative au don de cinquante mille euros ;

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : est approuvée la convention, dont le texte est joint, à la présente délibération relative au don de cinquante mille euros (50 000 €) par la commune de Créteil destinés à participer à la rénovation du réfectoire du centre de secours de Créteil.

Article 2 : Monsieur le Préfet de police est autorisé à signer ladite convention.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**